



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Réunion du CA du 18.03.2026 – Rapport

Présents : Zambon Norma, Clement Sven, Hepp Carole, Breuer Bob, Kremer Gilbert,
Burelbach Marc, Bolkaerts Jenny, Schammo Mim
Schomer Chantal, Weber Dany, Gestionnaires administratives
Torsten Schooff, Directeur Technique

Excusée : Rossi Françoise

Présidente et C.A.

- Le rapport de la réunion du Conseil d'Administration en date du 11.02.2026 est approuvé.
- Le CA propose deux dates au VC Mamer pour l'organisation de l'AG FLVB
- Le conseil d'administration a examiné les candidatures pour le poste de gestionnaire administratif (m/f) et a sélectionné trois candidats à convoquer pour un entretien.
- Le CA discute sur l'ouverture d'une offre d'emploi pour le recrutement d'un directeur administratif (m/f) – plein-temps, poste accordé par le Ministère du Sport, à lancer dans les plus brefs délais.
- Le CA approuve les avenants aux contrats de travail des entraîneurs et employés de la FLVB.
- ParaVolley Europe a soumis une proposition de convention à la FLVB définissant les conditions permettant à la FLVB de devenir partenaire de développement de ParaVolley Europe. En effet, la mission de ParaVolley Europe (PVE), dont le siège est au Luxembourg, est d'encourager de nouveaux pays européens à rejoindre la famille mondiale du paravolley. La FLVB a manifesté son intérêt pour le développement et la promotion des disciplines du paravolley au Luxembourg et souhaite entamer les démarches pour devenir membre de la Fédération mondiale de paravolley.
- Pour procurer un aperçu clair au conseil d'administration et au secrétariat, Sven établira un résumé détaillé concernant l'engagement de la FLVB dans les projets Erasmus et autres initiatives prévues, ainsi que les responsabilités précises attribuées à Xavier Mansat de CRESTA, y compris ses missions et pouvoirs.

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU  **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN



NOVOTEL



MIXVOIP



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Directeur Technique / LTAD / Commission Technique

- Le CA prend acte du rapport de Jared, délégué LTAD.
- La CEV Coaches Convention aura lieu du 12.-14.06. à Viana do Castelo (POR). Jared a mis en place une procédure de candidature afin de donner à tous les entraîneurs les mêmes chances de manifester leur intérêt à participer à l'événement.
- Le CA approuve la demande de stage de Lasse Schuster au mois d'avril. Il assistera Jared sur un projet de guide technique.
- Safeguarding : pour mieux gérer les missions de protection des individus, en particulier des enfants et des adultes vulnérables, contre les préjudices, les abus ou la négligence, Jared sollicite la création d'un comité interne par le Conseil d'administration. Ce comité l'aiderait dans le traitement des plaintes qui lui seront présentées, la prise de décisions quant à leur transmission à l'ALIS ou à la police et aiderait à prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Le Conseil d'Administration suggère les personnes suivants pour son assistance : Carole Hepp (commission des arbitres), Bob Breuer (commission sportive) et Sven Clement (commission juridique). Le CA demande Jared pour rechercher des formations destinées à préparer ces personnes à leurs missions.
- Le CA approuve l'ébauche d'un code de conduite établi par Jared. Les fédérations sportives ont été invitées par l'ALAD, qui deviendra ALIS (Agence Luxembourgeoise pour l'Intégrité dans le Sport), à contribuer activement à la mise en oeuvre d'une charte nationale d'éthique par l'élaboration de codes de conduite en tant qu'acteurs de terrain jouant un rôle essentiel pour promouvoir un sport sûr, respectueux et intègre.
- Marc soutient Jared pour établir un outil de mentorat. Le mentorat, défini par une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience investit son expertise afin de soutenir une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. L'objectif est de permettre à toute personne souhaitant participer au programme des équipes nationales de manifester son intérêt en remplissant via notre site un formulaire, qui recueillera les informations suivantes : Coordonnées, licences d'entraîneur, expérience d'entraîneur, une brève lettre de motivation expliquant leur intérêt pour le programme national, le CV d'entraîneur et une copie de leurs licences. Cela nous permettra de constituer une base de données d'entraîneurs susceptibles d'être intéressés par des opportunités d'entraînement et de formation continue au niveau national. Sven ajoutera cet outil dans le registre de traitement RGPD.



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Le CA approuve le programme estival d'Adrien pour les équipes nationales de Beach-Volleyball. Adrien aura une entrevue avec les responsables de la CEV pour leur présenter la stratégie de la FLVB.

Commission Sportive / Arbitres / Jeunes / Beach / Loisir

- La FLVB s'adressera à la FIVB en raison d'absence de réponse concernant le transfert international d'une joueuse iranienne.

- Le CA refuse la requête d'un club de commander des médailles additionnelles à celles remises lors des finales de la Coupe de Luxembourg. Les médailles devraient être attribuées aux sportifs qui les ont le plus méritées et qui donc ont été choisis pour la finale, et devraient de ce fait maintenir leur valeur.

- La décision de la commission sportive de ne pas accepter un transfert irrégulier pour une personne U15 ayant déjà joué des matches avec son équipe d'origine reste inchangée. La commission sportive reconnaît que la rédaction de l'article 103 pourrait prêter à confusion. La commission sportive souligne que l'intention n'a jamais été de permettre à un enfant ou un jeune joueur de participer à ses premiers matches dans un club avant d'en intégrer un autre au cours de la même saison. Bob propose d'apporter des améliorations à cet article dans le ROI pour éclaircir ce sujet.

- Sanctions : Un total de 9 points suite à un carton rouge (pénalité) lors du match D1H : 117R suivi de cartons jaune et rouge tenus ensemble (expulsion) entraîne la suspension du joueur 3 du Volley Bartreng pour les deux weekends du 21./22.03. et 11./12.04.2026.

- Sven contactera Mixvoip pour les inviter aux finales. Des filets spécifiques sont commandés et seront fournis aux finalistes. Des bannières Mixvoip supplémentaires seront mises à disposition des clubs concernés pour les installer lors de ces matches.

- La commission sportive a révélé certains rendez-vous internationaux à observer lors de la préparation de la Grille 2026/2027.

- Gilbert aimerait reconsidérer l'introduction d'une règle fixant un certain nombre de joueurs/joueuses sélectionnables sur le terrain en Mixvoip League afin de donner plus de temps de jeu à nos jeunes joueurs des équipes nationales. Sven observe que les réunions récentes avec les clubs n'ont pas révélé de nécessité relative à cette réglementation au sein des clubs et n'ont conduit à aucun consensus entre les clubs en question. Marc retransmettra son projet de règlement à tous pour une analyse plus détaillée lors de la prochaine réunion.

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.**

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN



NOVOTEL



MIXVOIP



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Le match U19 filles VC Bissen – VB Echternach est déclaré perdu 0-3 pour VC Bissen, qui a inscrit 13 joueuses dont 1 libéra. Si une équipe compte plus de 12 joueurs, la présence de deux liberas est obligatoire.
- En U15 mixte, le VC Standard Wiltz a aligné uniquement des filles lors du match VC Standard Wiltz – V80 Pétange. Le match est par conséquent déclaré perdu 0-3 pour le VCSW.
- La FLVB participera au Wibbel an Dribbel 2026 du 6 au 10 juillet 2026 à la Coque.

Commission Presse et Communication

- Marc Burelbach expose au CA le concept du jeu vidéo « Fantasy League ». Le but de cette ligue de fantaisie est de réunir des joueurs vidéo et de mener à un intérêt global pour le volleyball. Elle pourrait représenter un moyen intéressant de sponsoring en fournissant aux partenaires une exposition de marque tout au long de l'année. Marc sollicitera un devis pour une version adaptée à la Mixvoip Ligue.
- Marc propose de promouvoir l'European League au Luxembourg par une publicité diffusée sur les écrans du Tramway ou dans les grandes surfaces telles que la Belle Etoile ou l'Auchan. Il demandera un devis.
- Marc présente une nouveauté sur le site de la FLVB où les clubs peuvent désormais s'abonner à un calendrier synchronisé « SAMS » et tous les matchs seront automatiquement ajoutés aux calendriers utilisés par les abonnés comme google, apple, outlook etc.
- Jenny suggère de mettre en place un groupe WhatsApp ou un moyen de communication où les parents des enfants des cadres pourraient fréquemment obtenir des informations sur les compétitions à venir.

Commission Finances / Trésorerie

- Chantal explique les nouvelles modalités arrêtées par le Ministère des sports concernant l'attribution de subsides extraordinaires. Le montant du budget annuel alloué sera communiqué à chaque fédération par un avenant à la convention actuelle.